



CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION DES TOURNOIS HOMOLOGUÉS

FKL 100 • FKL 250 • FKL 500 • COUPE DU LUXEMBOURG

Cadre fédéral permanent – exigences sportives, techniques, organisationnelles et de communication



Version de référence destinée aux clubs, organisateurs et officiels FKL

Les éléments saisonniers (dates disponibles, formulaires de candidature et éventuelles modalités particulières) sont publiés séparément par la FKL.

1. Objet et portée du cahier des charges

Le présent cahier des charges fixe le cadre minimal applicable à l'organisation, au Luxembourg, des tournois homologués FKL 100, FKL 250 et FKL 500 ainsi que, lorsqu'un club accueille l'épreuve, de la Coupe du Luxembourg. Il complète le Code Sportif FKL et ses annexes.

Son objectif est d'assurer des événements cohérents, sûrs, lisibles pour les joueurs et le public, et adaptés au développement du kicker au Luxembourg. Les exigences augmentent progressivement avec le niveau de l'événement.

Principes

- La reconnaissance FKL est préalable à toute utilisation des appellations FKL 100, FKL 250 ou FKL 500.
- Pour les tournois FKL 100, FKL 250 et FKL 500, les tables de compétition doivent être des modèles officiellement reconnus par l'ITSF ou la table EuroSoccer reconnue par la FKL. Les tables admises sont : Bonzini, Leonhart, Tornado, Roberto Sport, Garlando et EuroSoccer. Pour la Coupe du Luxembourg, seule la table EuroSoccer est admise, conformément au principe appliqué au Championnat national.
- L'organisateur demeure responsable de l'organisation pratique, du personnel, de la salle et du respect des autorisations nécessaires.
- La FKL conserve l'autorité sportive sur l'homologation, le ranking, la validation des résultats et les exigences fédérales.
- Pour la Coupe du Luxembourg, la FKL et le club hôte travaillent en coorganisation : la FKL pilote l'épreuve sportive, le club hôte assure l'accueil et la logistique selon la convention retenue.

2. Encadrement fédéral et responsabilités

2.1 Délégué fédéral FKL

Pour tout événement homologué, et obligatoirement pour un FKL 500 et la Coupe du Luxembourg, la FKL peut désigner un délégué fédéral. Il représente la Fédération sur place et veille au respect du Code Sportif, du présent cahier des charges et des décisions fédérales.

- effectuer ou coordonner les contrôles préalables nécessaires ;
- vérifier les conditions de jeu, l'organisation sportive et l'utilisation de Coral ;
- servir d'interlocuteur entre la FKL et le responsable du tournoi ;
- intervenir en cas de difficulté réglementaire ou organisationnelle ;
- valider, avec le responsable du tournoi, la clôture sportive et la transmission des résultats ;
- établir si nécessaire un bref rapport après l'événement.

La fonction de délégué fédéral n'est pas attachée à une personne déterminée. Le Comité directeur peut former et désigner plusieurs personnes compétentes afin d'assurer progressivement cette mission.

2.2 Responsable du tournoi

Chaque organisateur désigne un responsable du tournoi, interlocuteur officiel de la FKL. Il répond notamment du planning, des inscriptions, de Coral, de la table de marque, des résultats et de la coordination des bénévoles.

2.3 Équipe d'organisation

- table de marque / gestion Coral ;
- personne chargée du suivi des tables et petites réparations ;
- personnel de salle et, le cas échéant, buvette/restauration ;
- personne chargée de la captation vidéo lorsque celle-ci est requise ;

- personne chargée de la sécurité et du respect des règles de la salle.

3. Exigences communes à tous les événements

3.1 Salle, accueil et sécurité

- Salle adaptée au nombre de joueurs, tables et spectateurs attendus, avec circulation suffisante autour des tables.
- Éclairage homogène et suffisant, sans zone d'ombre gênante sur les surfaces de jeu.
- Accès aux sanitaires, propreté générale et poubelles en nombre suffisant.
- Respect des règles de sécurité du lieu et des obligations applicables à l'organisateur.
- Zone de jeu maintenue propre et dégagée ; consommation de nourriture sur les tables de jeu interdite.
- Espace d'accueil / table de marque clairement identifiable.

3.2 Tables et matériel

- Pour les FKL 100, FKL 250 et FKL 500 : tables Bonzini, Leonhart, Tornado, Roberto Sport, Garlando ou EuroSoccer, conformes, stables, nivelées, propres et en bon état de fonctionnement. Pour la Coupe du Luxembourg : tables EuroSoccer uniquement.
- Balles officielles/conformes en quantité suffisante.
- Matériel de maintenance et pièces de rechange permettant de traiter rapidement les incidents courants.
- Une capacité minimale d'une table pour environ 8 joueurs est recommandée ; pour un événement dense ou à rythme soutenu, viser environ une table pour 6 joueurs.
- La FKL ou son délégué peut demander une mise en conformité avant le début des compétitions.

3.3 Informatique et Coral

- Coral est utilisé lorsque la fonctionnalité nécessaire est disponible, conformément au Code Sportif FKL.
- L'organisateur prévoit au minimum un ordinateur ou appareil adapté, une connexion Internet fiable et une solution de secours raisonnable.
- Les résultats doivent être complets, correctement enregistrés et clôturés pour pouvoir être homologués et intégrés au ranking.
- En cas d'indisponibilité de Coral, la procédure de secours et les feuilles prévues par les documents FKL sont utilisées.

3.4 Communication

- Une affiche claire doit indiquer au minimum : niveau FKL, date, lieu, disciplines, horaires, frais d'inscription et contact.
- Le logo FKL et l'appellation du niveau ne peuvent être utilisés qu'après validation de l'événement.
- L'organisateur assure la promotion locale de l'événement ; la FKL peut relayer la communication sur ses canaux officiels.
- Après l'événement, résultats et contenus utiles (photos/vidéo lorsque disponibles) sont transmis à la FKL pour communication.

4. Niveaux d'homologation et exigences spécifiques

Le tableau ci-dessous constitue la lecture rapide des exigences minimales. La FKL peut demander des adaptations raisonnables selon le nombre d'inscriptions, le format et les caractéristiques du lieu.

Exigence	FKL 100	FKL 250	FKL 500	Coupe LU
Droit fédéral	10 €	20 €	30 €	Coorganisation FKL
Délai de demande	≥ 1 mois	≥ 1 mois	≥ 2 mois	Appel à candidatures FKL
Tables	≥ 4 Table reconnue ITSF ou EuroSoccer	≥ 4 Table reconnue ITSF ou EuroSoccer	Nombre adapté + capacité nationale Table reconnue ITSF ou EuroSoccer	≥ 6 recommandées / selon format EuroSoccer uniquement
Table / joueurs	≈ 1 / 8 recommandé	≈ 1 / 8 ; 1 / 6 si forte affluence	≈ 1 / 6 recommandé	≈ 1 / 6 recommandé
Format	Validé par FKL	Samedi, Suisse ; Double prioritaire, Simple possible	Simple + Double obligatoires ; Suisse + phase finale	Format officiel Coupe FKL
Coral	Oui si disponible	Oui si disponible	Obligatoire si fonctionnalité disponible	Gestion FKL / Coral
Vidéo	Finale filmée	Au moins 1 table filmable / captation	Zone finale + au moins 1 table filmée/diffusable	Zone finale + au moins 1 table filmée/diffusable
Zone finale	Conseillée	Conseillée	Obligatoire	Obligatoire
Trophées / médailles	Conseillés	Conseillés	Obligatoires	Obligatoires
Délégué FKL	Possible	Possible / recommandé	Obligatoire	Obligatoire
Fin souhaitée	Selon programme	Avant minuit	Selon programme validé	Selon programme FKL

4.1 FKL 100 – tournoi de proximité / développement

Le FKL 100 est conçu comme le niveau d'accès au circuit ranking. Il peut notamment être organisé le vendredi soir. Il doit disposer d'au moins quatre tables conformes. Le format sportif est annoncé avant l'ouverture des inscriptions et validé par la FKL.

La finale doit être filmée. L'organisateur doit donc disposer au minimum du matériel et des ressources permettant une captation correcte de la table de finale. La diffusion en direct n'est pas imposée à ce niveau.

4.2 FKL 250 – tournoi national intermédiaire

Le FKL 250 se déroule le samedi, utilise un système suisse et propose en priorité une épreuve Double, avec possibilité d'ajouter une épreuve Simple. Il dispose d'au moins quatre tables conformes et le programme doit être construit pour se terminer avant minuit.

Au moins une table doit pouvoir être filmée pendant l'événement. Une zone de jeu mise en valeur pour les phases finales est recommandée.

4.3 FKL 500 – Open national

Le FKL 500 est le niveau supérieur du circuit national FKL. Un Open national FKL 500 doit comprendre obligatoirement une épreuve Simple et une épreuve Double, avec qualifications en système suisse et phase finale adaptée au nombre de participants.

- salle adaptée à un événement national et nombre de tables suffisant ;
- zone finale clairement identifiée et séparée autant que possible du flux général ;
- au moins une table de la zone finale équipée pour captation et, lorsque techniquement possible, diffusion ;
- connexion Internet fiable et moyens informatiques adaptés à Coral ;
- sonorisation ou moyen efficace d'appeler les joueurs ;
- espace pour la remise officielle des prix et la communication FKL/partenaires ;
- trophées et/ou médailles obligatoires ;
- présence d'un délégué fédéral FKL.

4.4 Coupe du Luxembourg – coorganisation FKL / club hôte

La Coupe du Luxembourg est une compétition fédérale. Le club retenu agit comme club hôte et partenaire d'organisation ; la FKL conserve la direction sportive et réglementaire de l'épreuve.

- Le club candidat doit être en mesure d'obtenir et de mettre à disposition une salle adaptée.
- Un parc d'au moins six tables est recommandé, sous réserve du format et du nombre d'équipes retenus par la FKL.
- Une zone finale est obligatoire et doit permettre la captation d'au moins une table.
- Trophées et/ou médailles sont obligatoires ; leur organisation est coordonnée avec la FKL.
- La FKL désigne un délégué fédéral et fixe le format sportif, le planning et les procédures officielles.
- La répartition précise des responsabilités, recettes et dépenses peut être fixée par une convention d'organisation spécifique.

5. Captation vidéo, zone finale et visibilité

La vidéo fait partie du développement de l'image sportive de la FKL. Les exigences restent proportionnées au niveau de tournoi.

- FKL 100 : la finale est filmée.
- FKL 250 : au moins une table doit pouvoir être filmée ; la captation des phases finales est fortement recommandée.
- FKL 500 : une zone finale est obligatoire, avec au moins une table équipée pour captation et diffusion lorsque les moyens techniques le permettent.
- Coupe du Luxembourg : même standard que le FKL 500 pour la zone finale et la captation.
- L'image doit permettre d'identifier clairement la table et le jeu ; le dispositif ne doit pas gêner joueurs, arbitres ou public.
- Les contenus produits peuvent être transmis à la FKL pour diffusion sur ses canaux officiels, sous réserve des droits et autorisations nécessaires.

6. Récompenses et aspects financiers

6.1 Droits d'homologation

Conformément au Code Sportif FKL : FKL 100 = 10 €, FKL 250 = 20 €, FKL 500 = 30 €. Ces montants sont distincts des frais demandés aux participants.

6.2 Frais de tournoi

L'organisateur reste libre de fixer des frais d'inscription ou de tournoi, à condition qu'ils soient annoncés clairement avant l'ouverture des inscriptions. À titre d'orientation, un forfait organisationnel modéré (par exemple 5 € ou 10 € selon l'événement) peut être retenu par l'organisateur pour contribuer aux frais courants ; cette indication n'est pas un tarif fédéral obligatoire.

6.3 Récompenses

- FKL 100 : trophées/médailles conseillés.
- FKL 250 : trophées/médailles conseillés, particulièrement pour les vainqueurs et finalistes.
- FKL 500 : trophées et/ou médailles obligatoires.
- Coupe du Luxembourg : trophées et/ou médailles obligatoires et remise officielle coordonnée avec la FKL.

7. Procédure de candidature et validation

1. Le club ou organisateur consulte l'appel à candidatures saisonnier et choisit une date disponible.
2. Il transmet la fiche de candidature complète à la FKL dans le délai applicable.
3. La FKL vérifie le calendrier, le niveau demandé, la salle, le nombre de tables, les moyens techniques et l'organisation annoncée.
4. La FKL peut demander des compléments, proposer un autre niveau ou une autre date, ou effectuer une visite/contrôle préalable.
5. L'homologation n'est acquise qu'après confirmation officielle de la FKL.
6. Après validation, l'organisateur peut utiliser l'appellation et les éléments graphiques autorisés pour communiquer sur l'événement.

8. Contrôle, non-conformité et incidents

Le délégué fédéral ou la FKL peut demander la correction d'une non-conformité avant ou pendant l'événement.

L'objectif prioritaire est de permettre le déroulement régulier de la compétition sans compromettre la sécurité, l'équité sportive ou l'image fédérale.

- Une insuffisance matérielle importante peut entraîner une adaptation du programme ou le refus de démarrer une épreuve.
- Des résultats incomplets ou non validés peuvent ne pas être intégrés au ranking tant que la situation n'est pas régularisée.
- Une utilisation abusive d'une appellation FKL ou un manquement grave peut être traité conformément au Code Sportif et aux procédures disciplinaires applicables.
- Toute annulation doit être signalée immédiatement ; les conséquences prévues au Code Sportif restent applicables.

9. Bilan après événement

Pour un FKL 500 et la Coupe du Luxembourg, un bref bilan d'organisation est remis à la FKL dans les jours suivant l'événement. Pour les FKL 100 et 250, ce bilan peut être demandé par la Fédération.

- nombre de participants et compétitions disputées ;
- incidents ou difficultés rencontrés ;
- fonctionnement de Coral et de la table de marque ;
- état général des tables et du matériel ;
- captation vidéo / communication réalisée ;
- propositions d'amélioration pour l'édition suivante.

10. Checklist technique – candidature

À compléter par le club / organisateur avant validation fédérale.

Club / organisateur	
Responsable du tournoi	
Téléphone / e-mail	
Niveau demandé	☐ FKL 100 ☐ FKL 250 ☐ FKL 500 ☐ Coupe du Luxembourg
Date souhaitée	
Lieu / salle	
Nombre et modèle des tables	
Capacité estimée joueurs / public	
Connexion Internet	☐ Oui ☐ Solution de secours
Matériel Coral	☐ Ordinateur/appareil ☐ Affichage
Captation vidéo	☐ Finale ☐ 1 table ☐ Zone finale
Sonorisation	☐ Oui ☐ Non / autre solution
Restauration / buvette	☐ Oui ☐ Non
Trophées / médailles	☐ Prévus ☐ Non requis pour le niveau
Assurance / autorisations	☐ Vérifiées
Délégué FKL	À désigner par la Fédération

11. Validation

La présente fiche ne vaut pas homologation à elle seule. La date et le niveau de l'événement ne deviennent officiels qu'après confirmation écrite de la Fédération de Kickersport Luxembourg.

Pour le club / organisateur	Pour la FKL
Nom / fonction :	Nom / fonction :
Date / signature :	Date / validation :

Document permanent FKL – les paramètres saisonniers et dates disponibles sont publiés dans l'appel à candidatures annuel.